

SEJOURS ADAPTES ADULTES

printemps - été 2022



www.lpm.asso.fr - 04 91 04 20 19/20



C'est l'été ! Bienvenue chez Ipm !

Madame, Monsieur,
Chers Parents, Chers Partenaires,

Nous pensions avoir eu une année difficile en 2020 mais 2021 l'aura été presque toute autant ! Presque, parce que nous avons pu réaliser de nombreux séjours l'été dernier à la différence de l'été 2020.

Restons positifs, les séjours pour les réveillons de la fin de cette année ont pu se faire et je souhaite avec force et optimisme que 2022 permettent enfin aux vacanciers de se retrouver, de (re) découvrir des destinations touristiques ou nos terroirs et de partager joie et bonne humeur qui font tant de bien à tous.

C'est dans cet esprit que nous avons réalisé votre nouvelle brochure été 2022 des séjours adaptés de vacances. Pour ceux qui nous connaissent bien, vous retrouverez nos séjours dans nos maisons de vacances, ou ailleurs, mais nous avons également renouvelé certaines destinations avec notamment un nouveau séjour les pieds dans l'eau.

Un séjour sur la Côte Bleue à côté de Marseille dans un centre de vacances idéalement situé face à la méditerranée où les vacanciers vont pouvoir s'essayer à la « PMT »... **palmes, masque et tuba pour aller dire bonjour aux poissons !**

Un séjour en Loire Atlantique au sud de Nantes autour des parcs et des animaux comme le « **Légendia Parc** » avec ses spectacles historiques et la visite du **parc zoologique « Planète sauvage »** avec le plus grand safari de France.

Un séjour au pied du « Mont Chauve » de Provence, le Mont Ventoux, pour les moins autonomes pour rester au frais sous les arbres **devant de magnifiques paysages... et profiter de la piscine !**

Vous retrouverez les séjours que nous vous avons proposés pour la première fois l'été dernier comme **Agde la perle noire**, une ville à plusieurs facettes, avec **le Grau d'Agde et ses pêcheurs ou le Cap d'Agde et ses baigneurs...**

Ou encore, **les vacances gourmandes dans les « Monts d'or » au-dessus de Lyon pour découvrir la gastronomie locale** mais aussi flâner dans les ruelles par les fameuses traboules, puis **déambuler sur les quais de la Saône et du Rhône**, pour arriver jusqu'à la presqu'île et sa fameuse **place Bellecour**.

Vous retrouverez bien sûr vos séjours dans nos « maisons de vacances LPM » où nous accueillons toujours les vacanciers avec grand plaisir et où ils retrouvent **un cadre connu et une équipe avec qui des relations amicales se sont tissées au fil du temps pour certains.**

Notre maison de Pelvoux au cœur du Parc National des Ecrins dans les Hautes-Alpes autour des séjours sportifs et de tourisme que nous ne présentons plus et qui rencontrent chaque année leurs adeptes.

Notre maison de Saint Bêat dans les Pyrénées qui propose aux vacanciers des séjours de tourisme bien sûr, mais aussi autour **des animaux avec nos poules, lapins, chèvres... et même deux ânes** qui ont décidé d'habiter sur notre maison !

Pour ceux qui voudront aller un peu plus loin, **ce sera nos valeurs sûres avec la Catalogne en Espagne et ou encore la Toscane en Italie**, direction le soleil et la mer et aussi un peu la culture... avec Barcelone, Pise...

Année après année, les enquêtes de satisfaction que vous nous faites parvenir après les séjours nous aident à les améliorer et à tenir compte des nouvelles envies. Mais ce qui ne change pas, c'est notre volonté de combiner la convivialité et le professionnalisme de nos équipes d'encadrement dans la prise en charge !

Nos séjours reposent sur des équipes fidèles d'année en année, qui connaissent bien les vacanciers qui nous sont confiés et les retrouvent avec plaisir pour certains, car nous privilégions souvent de petits effectifs avec 15 et en tous cas ils n'excèdent jamais 30 sur un même séjour. Ils sont conçus pour accueillir des vacanciers avec des niveaux d'autonomie clairs et s'appuyant sur la charte du CNLTA à laquelle nous adhérons et partageons les valeurs et fondamentaux, de respect et de plaisir. Respect de la personne qui nous est confiée et plaisir de moments partagés.

Au nom de toute l'équipe, je souhaite à tous d'excellents séjours adaptés de vacances avec Loisirs Provence Méditerranée,

Thierry Barranco
Directeur

Page

2	Edito / Sommaire
3	25 ans d'expérience / Votre séjour en détails
4	Démarche qualité
5	Bien choisir son séjour

Les séjours dans nos maisons

Autonomie A111 - B222

6	Présentation des maisons de vacances LPM
7	Tourisme et animaux <small>SPECIAL printemps</small>
8	Pelvoux sportif
9	Pelvoux tourisme
10	Pyrénées tourisme
11	Pyrénées animaux

Les autres séjours d'été

Autonomie A111 - B122

12	Dolce vita en Toscane
13	Viva Catalunya
14	Corse entre terre et mer
15	Ambiance camarguaise
16	Balade sur la Côte Bleue <small>NOUVEAU</small>
17	Destination Méditerranée
18	Futuroscope et animaux
19	Parcs et animaux en Loire Atlantique <small>NOUVEAU</small>
20	Vacances royales à Paris

Autonomie A111 - B222

21	Vacances gourmandes au Mont d'Or <small>NOUVEAU</small>
22	Sous le soleil de la Côte d'Azur
23	Cap sur Agde

Autonomie B222 - C322

24	Chacun son rythme en Provence <small>NOUVEAU</small>
----	--

25	Conditions générales de vente
26	Conditions générales d'inscription
27	Bulletin d'inscription
28	Renseignements confidentiels
29	Fiche de situation
30	Fiche posologie
31	Nos maisons vous accueillent



Plus de 25 ans d'expérience dans l'organisation de vacances adaptées

LPM est une association nationale loi 1901 à but non lucratif, créée en 1969.

- Une équipe de 21 permanents à votre service.
- 25 000 vacanciers accueillis.
- Des équipes d'encadrement fidèles.

Agréée par :

- Le Ministère de la Jeunesse et des Sports (N° 13-599).
- Le Ministère du Tourisme (N° IM 013100037).
- La DRJSCS : agrément VAO R93-2017-12-01-005.



LPM est adhérente à :

- C.N.L.T.A. (Conseil National des Loisirs et du Tourisme Adapté).
- U.N.A.T. (Union Nationale des Associations de Tourisme).

LPM est membre du conseil d'administration du CNLTA et de l'UNAT PACA

Votre séjour en détail

Les équipes d'encadrement

Sous la responsabilité d'un directeur de séjour, il y a en règle générale un(e) animateur(trice) expérimenté(e), de formation diverse, pour 4 à 5 participants. Tous nos directeurs et animateurs sont recrutés pour leurs qualités relationnelles, d'écoute et d'animation.

Chaque séjour est proposé pour des niveaux d'autonomie clairs mais après étude du dossier et de l'autonomie du vacancier par nos services, un supplément peut vous être demandé :

- *un accompagnateur pour 2 vacanciers par semaine = +270€ / vacancier*
- *un accompagnateur pour 1 vacancier par semaine = +540€ / vacancier*

L'hébergement

Nos implantations sont sélectionnées en veillant tout particulièrement à la qualité du cadre de vie et au confort matériel des participants.

Il n'y a pas de veilleur de nuit.

Le trousseau

Tout le linge doit être marqué. Nous vous suggérons de prévoir du linge pour environ une semaine.

Pour tous les vacanciers incontinents (énurésie), il convient de prévoir un trousseau adéquat (alèse, rechange, protections...). Pour l'entretien du linge, lorsqu'il n'y a pas de machine à laver dans la maison, l'encadrement remettra les affaires sales en laverie automatique ; les frais seront à la charge des participants.

La vie quotidienne - Les activités

La vie quotidienne et la prise en compte d'un rythme satisfaisant (activités, hygiène corporelle, équilibre alimentaire, temps personnels, alternance de périodes calmes et d'actions plus intensives) font partie intégrante de nos séjours de vacances.

La vie collective est alternance :

- *De moments où tout le groupe est réuni pour : des activités, faire le point, décider ensemble, ou tout simplement se retrouver. Les activités mises en place par l'équipe d'animation sont variées afin de faire participer chacun au mieux, en fonction de son rythme et de ses souhaits.*
- *De moments en petits groupes sur des centres d'intérêts précis, entre copains.*
- *De temps personnels nécessaires à chacun pour «se retrouver» (lire, écrire, écouter de la musique...) et favoriser son évolution personnelle.*

L'hygiène

L'ensemble de nos équipes d'animation veille tout particulièrement à une bonne hygiène corporelle et à la santé des participants. En cas de traitement, les médicaments fournis, en quantité suffisante dans un ou plusieurs semainiers (obligatoire) pour la durée du séjour, devront être remis au responsable du séjour au moment du départ avec l'ordonnance du médecin. Le traitement du jour sera remis à part du semainier pour en assurer une prise facilitée lors du déplacement aller.

Les repas

Dans tous nos séjours, nous proposons une alimentation saine et équilibrée. Sur certains séjours, les participants aident à la prise en charge de la vie quotidienne; ils participent à la préparation des repas, à l'entretien ; c'est pour chacun une bonne occasion de prendre des responsabilités, d'apprendre à s'organiser, et de devenir plus autonome.



Notre différence

Le nombre de participants est volontairement limité sur chacun de nos séjours, pour privilégier les relations humaines et l'intégration dans un environnement naturel propice à la détente et dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Pour les personnes en situation de handicap mental, les vacances LPM c'est :

- *un temps enrichissant pour chaque participant*
- *un lieu de détente, de plaisir, de repos, de convivialité, de rencontre*
- *un changement de rythme, de cadre de vie*
- *un lieu de participation, de responsabilisation*
- *un lieu de respect, de tolérance, d'intégration*



L'ouverture de nos maisons de vacances durant l'été 2021 nous a permis d'acquérir de l'expérience et des compétences quant à la mise en place des protocoles sanitaires que nous pourrions réactiver si la situation le nécessite.

Les photos sans masques ont été prises avant l'épidémie de COVID19, elles ne sont pas contractuelles.

LPM adhère au CNLTA

Notre organisme de vacances adaptées adhère au CNLTA (Conseil National des Loisirs et du Tourisme Adaptés) et partage ses objectifs et valeurs ancrés dans l'économie sociale et solidaire.

Notre objectif commun : Offrir aux personnes en situation de handicap mental un séjour de qualité et valoriser le travail des partenaires adhérents qui partagent notre ambition.

Nos valeurs fondamentales : Coopération - Engagement – Laïcité – Responsabilité – Confiance en ses membres.

Dans le champ du tourisme social, les organismes prestataires, les organisateurs de vacances et loisirs adaptés et les associations utilisatrices s'engagent solidairement à mettre en œuvre toutes les conditions pour la réalisation des séjours de vacances et de loisirs de qualité, en référence à la loi de 1975 en faveur des personnes handicapées et dans la cadre de la loi de 1992 sur les séjours de tourisme.

En tant que membre du CNLTA, LPM est signataire de la Charte Qualité relative aux Vacances Adaptées Organisées que vous pouvez retrouver en version complète sur le site www.cnlta.asso.fr et qui engage l'organisme de vacances adaptées à :

- **EXERCER** leur activité dans les conditions prévues par les dispositions légales.
- **RESPECTER** les conditions contractuelles.
- **OFFRIR** aux vacanciers les garanties d'accueil, d'accompagnement et de service qu'ils sont en droit d'attendre.
- **ENGAGER** une équipe d'encadrement adaptée aux besoins des vacanciers.
- **FORMER** les équipes d'animation en conformité avec le référentiel de formation du CNLTA.
- **PROPOSER** un hébergement adapté aux spécificités du handicap et aux caractéristiques du groupe, en favorisant l'intimité de chacun (vacanciers, vacanciers en couple, animateurs-accompagnateurs).
- **ASSURER** un programme d'activités en harmonie avec le profil des participants et favoriser leur inclusion dans le milieu où se déroulent les vacances.
- **PROMOUVOIR** l'expression, la participation et le libre choix des vacanciers.
- **ORGANISER** des modes de transport respectueux des vacanciers et des équipes d'encadrement.
- **ASSURER** le bien-être et la sécurité des vacanciers sur les plateformes de départ et de retour.
- **METTRE** en place une astreinte 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 pendant toute la durée du séjour.

Dans ce cadre, nous avons réalisé en collaboration avec les représentants des vacanciers :

- une grille d'évaluation pour une meilleure «homogénéité» des groupes de personnes accueillies en vacances (voir ci-dessous).
- la mise en place d'une commission de médiation qui traite des litiges et autres questionnements.
- un référentiel de formation des animateurs accompagnateurs de séjours vacances adaptées.

AUTONOMIE	PHYSIQUE	COMPORTEMENT	COMMUNICATION VERBALE
<p>A</p> <p>Bonne autonomie : sociable, dynamique, participe, ... Présence discrète de l'encadrement.</p>	<p>1</p> <p>Pas de problèmes moteurs. Bon marcheur.</p>	<p>1</p> <p>Comportement sociable, ne laissant pas apparaître de problème particulier.</p>	<p>1</p> <p>Possédant le langage.</p>
<p>B</p> <p>Autonomie relative. Nécessité d'intervenir dans différents domaines (prise de médicaments, argent de poche, activités, ...). Juste à stimuler dans les actes de la vie courante (toilette, habillement). Accompagnement actif.</p>	<p>2</p> <p>Pas de problèmes moteurs. Se déplace sans difficultés pour de petites «promenades». «Fatigable».</p>	<p>2</p> <p>Comportement ritualisé repérable, instable dans son mode de relation, ne se mettant pas en danger, mais pouvant avoir des périodes de grande angoisse et de retrait.</p>	<p>2</p> <p>Compréhension générale, mais langage pauvre.</p>
<p>C</p> <p>Pas autonome. Aide effective dans les actes de la vie quotidienne. Encadrement constant.</p>	<p>3</p> <p>Problèmes moteurs. Marche avec l'aide «ponctuelle» d'un tiers, d'un appareillage particulier ou d'un fauteuil.</p>	<p>3</p> <p>Comportement instable et atypique. Périodes de grandes angoisses par crises. Risques d'automutilation et/ou d'agression.</p>	<p>3</p> <p>Verbalisation inexistante. Mode de communication très complexe.</p>
<p>D</p> <p>Prise en charge très importante, rapprochée et permanente, nécessitant des locaux et matériels appropriés.</p>	<p>4</p> <p>Personne ne sortant pas ou peu de son fauteuil. Dépendant d'une tierce personne.</p>		



Bien choisir son séjour

1 - Évaluez votre niveau d'autonomie :

Avant de consulter la brochure, évaluez votre niveau d'autonomie à l'aide de la grille d'autonomie du CNLTA.

2 - Choisissez votre séjour :

Sélectionnez votre séjour au sein de la brochure.

3 - Appelez l'équipe à votre service au 04 91 04 20 19/20 pour :

- vérifier la disponibilité du séjour choisi
- valider l'adéquation du niveau d'autonomie de la personne avec le séjour
- Une fois ces éléments vérifiés, nous vous offrons deux possibilités :
 1. la réservation immédiate avec confirmation par mail à l'adresse sejouradapte@lpm.asso.fr ⁽¹⁾
(envoi scans possible du bulletin d'inscription, des renseignements confidentiels et de la fiche de situation)
 2. une option valable 30 jours à compter de votre date d'appel, sans engagement.
Sans action de votre part, l'option se supprimera automatiquement le 31ème jour.

4 - Envoyer votre dossier d'inscription et votre acompte par courrier avant la date de fin de validité de votre option afin de traiter au mieux votre réservation.

5 - Informations départ :

15 jours avant le début du séjour, vous recevrez le dossier départ comprenant : la convocation départ/retour avec les horaires de convocation et le lieu de rendez vous, la lettre de présentation du séjour du responsable du séjour, le badge participant, l'étiquette bagage et le trousseau.

(1) : la réservation vous engage financièrement pour le paiement de l'acompte de 420 € + le montant de l'option garantie annulation / interruption de séjour facultative (4,1% du montant du séjour hors adhésion individuelle de 4 €).



Légende des pictogrammes



Pièce d'identité
Passeport ou CNI



Maison LPM



proximité d'un
centre de vacances
enfants ou familles



Présence d'escaliers



Présence de lits
superposés

Remarques Importantes

LPM propose des séjours vacances adaptés à des personnes adultes en situation de handicap mental. Nos séjours ne s'adressent pas à des personnes en fauteuil ou mobiles avec appareillage, nécessitant un personnel éducatif ou médical spécialisé ou dangereuses pour elles-mêmes ou pour la collectivité.

En cas de besoin d'une intervention d'un auxiliaire médical (infirmière, kiné...) connue à la réservation, c'est à la structure ayant fait la réservation du séjour de gérer cette intervention.

Nous sommes au regret de ne pouvoir accepter les vacanciers souffrant d'encoprésie ou de potomanie, nos équipes ne sont pas formées à gérer ces pathologies. De plus, nous ne prenons que les vacanciers sous traitement médical stabilisé.

LPM se réserve le droit de refuser une inscription à la lecture du dossier si le séjour lui semble inadapté. Cette lecture est réalisée par une commission composée de plusieurs personnes de l'association et s'appuie également sur les bilans des précédents séjours faits par les directeurs le cas échéant.



Le Val Saint-Paul Baratier, Hautes-Alpes



Perché au-dessus du lac de Serre-Ponçon dans les Alpes du sud, Baratier est un petit village sympathique et tranquille à 770m d'altitude.

Son ciel bleu et son environnement montagnard magnifique avec des sommets environnants à plus de 3000m d'altitude en font un lieu idéal pour se ressourcer et se détendre.

Nous serons installés dans des chambres de 2 à 5 lits, équipées d'un évier et d'espaces de rangement. Des sanitaires et des douches se trouvent à chaque étage.

Les repas sont cuisinés sur place par notre équipe de cuisine et servis dans la salle de restauration ou en extérieur, sous les parasols.

4 salles d'activités et une grande salle polyvalente sont également à disposition des vacanciers. Et à l'extérieur un grand parc arboré, un petit bois et plusieurs terrains de sport.



Les Ecrins d'Azur Pelvoux, Hautes-Alpes



Situé dans le département des Hautes-Alpes, notre maison Les Ecrins d'Azur se trouve au pied des pistes de la station de Pelvoux, en plein cœur du Parc National des Ecrins. Notre équipe permanente se fera un plaisir d'accueillir les amoureux de la montagne, qu'ils soient contemplatifs ou sportifs.

L'hébergement se fera dans notre maison de vacances LPM à Pelvoux, au cœur du parc des Ecrins, dans un magnifique paysage montagnard.

Nous serons installés dans des chambres de 2 à 4 lits, équipées chacune de leur propre salle de bain avec une douche, un évier et un WC.

Les repas sont confectionnés sur place par nos cuisiniers, et les menus sont équilibrés et familiaux. La maison dispose de 2 salles de restauration et d'une grande terrasse avec vue sur les montagnes.

Une salle de bar est ouverte afin de partager de bons moments de convivialité autour d'un café. A l'étage se trouve une salle de télévision. Le bâtiment animation, adjacent à l'hébergement, dispose de 4 salles d'activités, d'un dojo et d'une salle de spectacle.



La Roseraie Saint-Béat, Pyrénées



Notre maison se situe au pied des Pyrénées dans le département de la Haute-Garonne, à Eup près de St-Béat, un petit village situé à 10 km de la frontière espagnole.

L'hébergement se fera dans notre maison de vacances LPM à Saint Béat, petit village agréable et tranquille au cœur des Pyrénées.

Nous serons installés dans des chambres de 2 à 4 lits, équipées d'un évier et d'espaces de rangement. Des sanitaires et des douches se trouvent à chaque étage.

La majorité des repas sont cuisinés sur place avec des produits de saison venant de producteurs locaux. Nous pourrons les déguster dans une des deux salles de restauration ou sur la grande terrasse ombragée.

La maison dispose également d'une infirmerie, de 4 salles d'activités et d'une salle polyvalente. A l'extérieur, un grand parc nous attend ainsi que la ferme pédagogique.



Spécial
Printemps



Entre lac et montagne, découvrez le charmant village de Baratier entouré de paysages typiques des Alpes du Sud. Ce séjour est idéal pour se ressourcer tout en faisant le plein d'activités.

Le séjour sera rempli de visites, d'activités d'animations et de belles rencontres avec les **animaux**. Des petits groupes seront constitués pour effectuer les visites. Les groupes se feront par affinité pour que chacun puisse choisir selon ses goûts et ses envies. Nous pourrons visiter le **lac de Serre-Ponçon**, des marchés artisanaux, les fort de Mont-Dauphin, une fromagerie, le musée de la charcuterie...

Une journée se fera en compagnie des animaux, nous partirons pour le **parc animalier de Serre-Ponçon** et participerons à des **spectacles** de rapaces (aigles, hiboux, faucons...), rencontre avec les animaliers du parc, nourrissage des marmottes, des renards et des chiens-loups. Nous passerons également un moment avec les **animaux de la ferme** (poules, canards, moutons, chèvres, ânesses...) et pourrons même caresser les petits lapins et cochons-d'indes. Et nous irons découvrir l'univers des abeilles lors d'une **sortie à Apiland**.

Sur la maison, nous aurons l'occasion de faire connaissance avec les **chiens de traîneau** pour une initiation à la cani-rando et un moment de complicité.

Pour nous rafraîchir nous passerons un moment au **parc aquatique** de Baratier.

Les animateurs proposeront des **activités** tels que des ateliers créatifs pour laisser parler votre imagination à travers peintures, dessins, découpages, collages... mais également des **veillées animées** le soir.

Pour en savoir plus sur notre maison «Le Val Saint-Paul », voir p6.



Légende p5

Votre séjour

	Centre de vacances	15	vacanciers
	Pension complète	3	accompagnants
	Chambres particulières pour couples en lits individuels	1	minibus

Confort	
Environnement	
Visites	
Activités sportives	



Dates	Sur place	Marseille	Toulon	Nice	Toulouse	Paris	Lyon	Salon Avignon	Montpellier Nîmes	Lille	Nantes	Bordeaux
1 semaine	899	989	1049	1114	1114	1209	1129	1049	1069	-	-	-
2 semaines consécutives	1794	1884	1944	2009	2009	2104	2024	1944	1964	2204	2104	2009

Tarifs tout compris : transport, activités, visites, pension complète, encadrement.

«Sur place» s'entend sur le lieu du séjour (hôtel, auberge ou centre de vacances) et non à la gare du lieu. Si nécessité de prendre un vacancier à la gare à une heure précise d'arrivée de train, nous consulter pour savoir si cela est possible et pour en chiffrer le coût le cas échéant.

Pelvoux sportif

Autonomie A111 à B122
Du 24 juillet au 21 août 2022
Séjour à la semaine



Situé au cœur des Alpes, le massif des Ecrins offre un cadre admirable où tout le monde y trouvera son bonheur.

Idéalement hébergé au cœur de la vallée de Vallouise, nous découvrirons, ou redécouvrirons pour certains, la vallée qui regorge d'activités sportives.

Nous débuterons par de l'**escalade**, une séance pleine de sensations qui nous permettra de prendre de la hauteur pour admirer les paysages. Nous aurons également l'occasion de profiter d'une descente en **rafting** pour découvrir les rivières des hautes Alpes mais aussi d'une **séance d'équitation** avec une balade à cheval dans un **centre équestre** aux portes du Parc National des Ecrins.

Nous pourrions également visiter **la maison du Parc des Ecrins** et en découvrir plus sur cette vallée, puis bénéficier des randonnées pédestres, au pied des glaciers, riches en découvertes. Nous pourrions peut-être y apercevoir des **marottes** ou un chamois.

L'équipe d'animation proposera, en complément de ces activités, un panel de **jeux** et de **veillées** pour profiter encore plus, selon nos envies, de ce séjour.

Nous participerons également aux différentes **festivités locales** : bals, marchés, expositions...

Pour en savoir plus sur notre maison «Les Ecrins d'Azur», voir p6.



Légende p5

Votre séjour

	Centre de vacances	15	vacanciers
	Pension complète	4	accompagnants
	Chambres particulières pour couples en lits individuels	3	minibus sur le centre

Confort	
Environnement	
Visites	
Activités sportives	



Dates	Sur place	Marseille	Toulon	Nice	Toulouse	Paris	Lyon	Salon Avignon	Montpellier Nîmes	Lille	Nantes	Bordeaux
1 semaine	936	1036	1096	-	1161	1256	-	-	1116	-	-	-
2 semaines consécutives	1868	1968	2028	2093	2093	2188	2108	2028	2048	2288	2188	2173
3 semaines consécutives	2800	2900	2960	3025	3025	3120	3040	2960	2980	3220	3120	3105
4 semaines consécutives	3732	3832	3892	3957	3957	4052	3972	3892	3912	4152	4052	4037

Tarifs tout compris : transport, activités, visites, pension complète, encadrement.
«Sur place» s'entend sur le lieu du séjour (hôtel, auberge ou centre de vacances) et non à la gare du lieu. Si nécessité de prendre un vacancier à la gare à une heure précise d'arrivée de train, nous consulter pour savoir si cela est possible et pour en chiffrer le coût le cas échéant.

Pelvoux tourisme

Autonomie A111 à B222
Du 24 juillet au 21 août 2022
Séjour à la semaine



Situé entre montagne et rivière, le charme et la nature omniprésente du massif des Ecrins raviront les amoureux de la nature mais également ceux qui viennent pour la première fois.

Nous irons découvrir le **massif des Ecrins** et ses sept vallées ainsi que ses villages, cours d'eau et forêts qui nous offriront de belles **balades**.

Le séjour débutera avec une promenade vers le célèbre Pré de Madame Carle. Le site est réputé pour ses **cascades** et ses **marmottes** que nous pourrions observer avec un peu de chance.

Nous visiterons la ville de Vallouise et sa Maison du Parc des Ecrins qui nous proposera une exposition pour découvrir la vallée. Nous irons également visiter le village de **Puy Saint Vincent** et y profiterons d'une descente en **luge d'été**.

D'autre part les vallées du Parc des Ecrins, nous permettront de faire de jolies balades, comme dans la **vallée de Fournel** pour accéder à la **réserve biologique** de Deslioures et bien d'autres encore. Nous aurons l'occasion de visiter la ville de **Briançon**, la ville la plus haute de France, ainsi que la ville de l'Argentière-en-Bessée.

Nous profiterons en complément des différentes **festivités locales** telles que les bals, marchés, expositions artisanales...

Et de retour à la maison, l'équipe d'animation nous proposera des activités et des veillées pour profiter toujours plus de ce séjour convivial et festif.

Pour en savoir plus sur notre maison «Les Ecrins d'Azur», voir p6.



Légende p5

Votre séjour

	Centre de vacances	15	vacanciers
	Pension complète	4	accompagnants
	Chambres particulières pour couples en lits individuels	3	minibus sur le centre

Confort	
Environnement	
Visites	
Activités sportives	



Dates	Sur place	Marseille	Toulon	Nice	Toulouse	Paris	Lyon	Salon Avignon	Montpellier Nîmes	Lille	Nantes	Bordeaux
1 semaine	876	976	1036	-	1101	1196	-	-	1056	-	-	-
2 semaines consécutives	1748	1848	1908	1973	1973	2068	1988	1908	1928	2168	2068	2053
3 semaines consécutives	2620	2720	2780	2845	2845	2940	2860	2780	2800	3040	2940	2925
4 semaines consécutives	3492	3592	3652	3717	3717	3812	3732	3652	3672	3912	3812	3797

Tarifs tout compris : transport, activités, visites, pension complète, encadrement.

«Sur place» s'entend sur le lieu du séjour (hôtel, auberge ou centre de vacances) et non à la gare du lieu. Si nécessité de prendre un vacancier à la gare à une heure précise d'arrivée de train, nous consulter pour savoir si cela est possible et pour en chiffrer le coût le cas échéant.



Le Pays de Comminges vous accueille au cœur du massif Pyrénéen à quelques pas de la frontière Espagnole. C'est un territoire riche en montagne et magnifiques paysages, idéal pour de grandes balades.

Nous commencerons le séjour par une visite de **Bagnères-de-Luchon**, bien connue pour ses eaux chaudes. Nous découvrirons la ville et son histoire à bord du petit train qui nous amènera dans les endroits phares de Luchon. Nous pourrions également visiter la commune de **Saint-Bertrand-de-Comminges**, le Mont saint Michel des Pyrénées, ou le **château de ValMirande** à Montréjeau.

Se trouvant à proximité de la frontière Espagnole, nous aurons l'occasion de faire une escapade en **Espagne**, le temps d'une journée.

Nous nous rendrons par la suite au **lac de Montréjeau** pour aller pique-niquer et peut être pour certains profiter d'une petite **baignade**. Nous profiterons également des charmantes **cascades** de la région ainsi que des chemins de **randonnées** aux alentours.

Sans oublier les marchés locaux et autres festivités estivales.

Nous profiterons, dans la maison ou en extérieur, d'**activités** et de **jeux** proposés par l'équipe d'animation, un moment d'amusement et de partage entre nous ou avec les enfants présents en séjour. L'équipe d'animation proposera des **veillées le soir** pour bien terminer nos journées.

Pour en savoir plus sur notre maison «La Roseraie», voir p6.



Légende p5

Votre séjour

	Centre de vacances	12	vacanciers
	Pension complète	3	accompagnants
	Chambres particulières pour couples en lits individuels	2	minibus sur le centre

Confort	
Environnement	
Visites	
Activités sportives	



Dates	Sur place	Marseille	Toulon	Nice	Toulouse	Paris	Lyon	Salon Avignon	Montpellier Nîmes	Lille	Nantes	Bordeaux
1 semaine	851	1056	-	-	931	1171	-	-	1011	-	-	1011
2 semaines consécutives	1698	1903	1963	2028	1778	2018	2043	1963	1858	2118	1948	1858
3 semaines consécutives	2545	2750	2810	2875	2625	2865	2890	2810	2705	2965	2795	2705
4 semaines consécutives	3392	3597	3657	3722	3472	3712	3737	3657	3552	3812	3642	3552

Tarifs tout compris : transport, activités, visites, pension complète, encadrement.
«Sur place» s'entend sur le lieu du séjour (hôtel, auberge ou centre de vacances) et non à la gare du lieu. Si nécessité de prendre un vacancier à la gare à une heure précise d'arrivée de train, nous consulter pour savoir si cela est possible et pour en chiffrer le coût le cas échéant.



Bienvenue au Parc national des Pyrénées ou refuge de nombreuses espèces animales, le Parc est engagé dans la protection de la faune et de la flore, idéal pour les amoureux de la nature.

Nous partirons à la découverte des **animaux** de la montagne et visiterons la **ferme pédagogique** des Jours Heureux pour partager un moment de rencontre avec des **chèvres, brebis, ânes, chevaux, vaches, cochons, poules, lapins...**

Nous ferons une escapade en **Espagne** pour visiter le parc animalier d'**Aran Park** le temps d'une journée. Nous passerons un moment inoubliable entouré d'**ours bruns, loups, cerfs, lynx** et bien d'autres espèces.

Sans oublier bien sûr, la **mini-ferme** du centre, où nous pourrions caresser et nourrir les animaux mais aussi s'occuper d'eux tels de vrais soigneurs !

En complément de ces activités autour de la nature et des animaux nous aurons l'occasion de visiter un **producteur de fromage** de brebis et de vaches et de visiter une **miellerie**. Nous profiterons également des chemins de randonnées aux alentours.

De retour au centre, l'équipe d'animation proposera des **jeux** et des **veillées**. Nous irons également aux marchés et participerons aux différentes **festivités locales** pour bien profiter du séjour.

Pour en savoir plus sur notre maison «La Roseraie», voir p6.



Légende p5

Votre séjour



Centre de vacances

12 vacanciers



Pension complète

3 accompagnants



Chambres particulières pour couples en lits individuels

2 minibus sur le centre

Confort

Environnement

Visites

Activités sportives



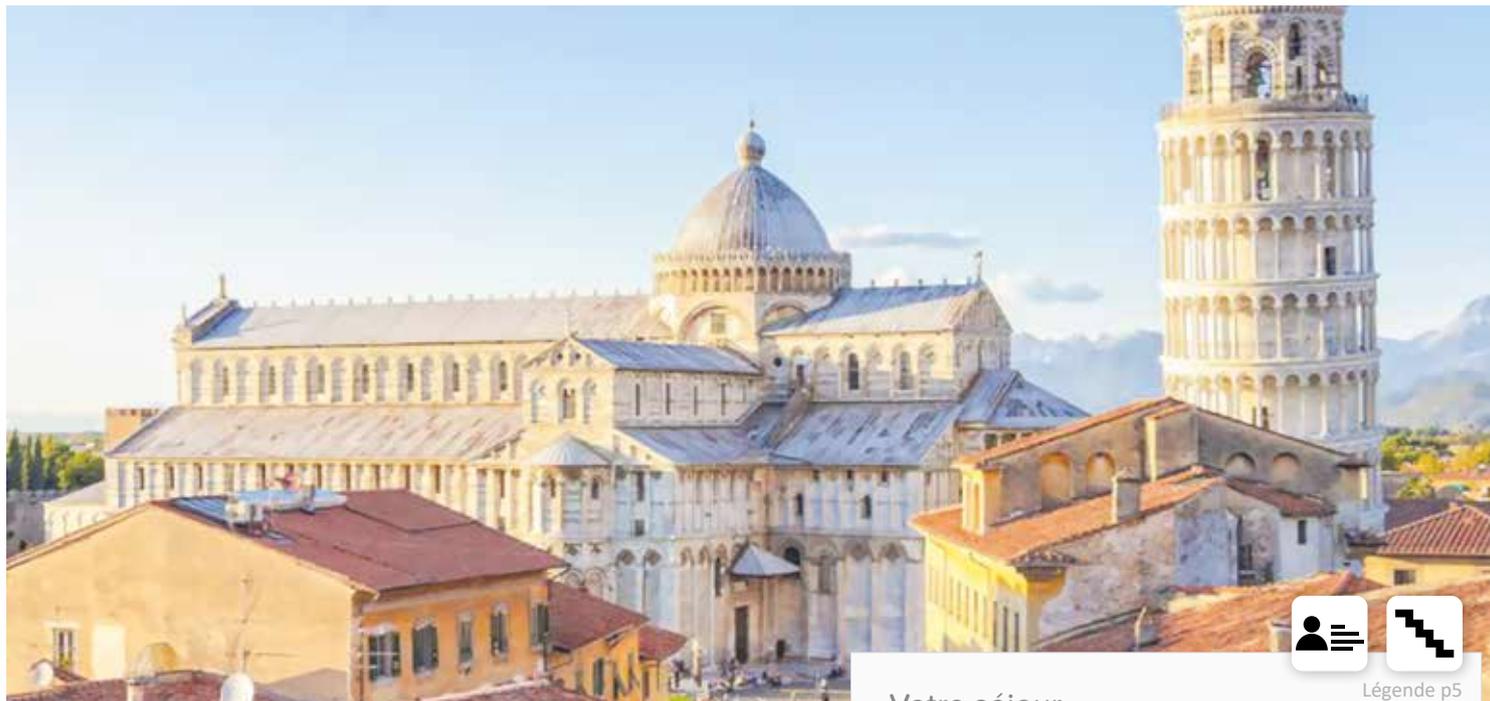
Dates	Sur place	Marseille	Toulon	Nice	Toulouse	Paris	Lyon	Salon Avignon	Montpellier Nîmes	Lille	Nantes	Bordeaux
1 semaine	876	1081	-	-	956	1196	-	-	1036	-	-	1036
2 semaines consécutives	1748	1953	2013	2078	1828	2068	2093	2013	1908	2168	1998	1908
3 semaines consécutives	2620	2825	2885	2950	2700	2940	2965	2885	2780	3040	2870	2780
4 semaines consécutives	3492	3697	3757	3822	3572	3812	3837	3757	3652	3912	3742	3652

Tarifs tout compris : transport, activités, visites, pension complète, encadrement.

«Sur place» s'entend sur le lieu du séjour (hôtel, auberge ou centre de vacances) et non à la gare du lieu. Si nécessité de prendre un vacancier à la gare à une heure précise d'arrivée de train, nous consulter pour savoir si cela est possible et pour en chiffrer le coût le cas échéant.

Dolce vita en Toscane

Autonomie A111 à B112
Du 31 juillet au 14 août 2022
Séjour de 2 semaines



Légende p5

Découvrez la région historique de Toscane et ses paysages vallonnés typiques. La découverte de ses monuments, ses musées, sa culture et sa gastronomie, ferons de ce séjour un séjour réussi.

Nos journées en **Toscane** seront bien remplies, nous découvrirons entre autre Florence et Pise les sites historiques de la région comme la ville fortifiée de Lucques. Nous passerons évidemment une journée dans la fameuse ville de **Pise** célèbre pour sa **tour penchée** et sa cathédrale, ainsi que sur la **Piazza del Duomo**.

Nous irons également au lac de **Santa Luce** et sur les plages de **Cecina** pour profiter d'une baignade ou d'un moment de détente. Nous pourrons aussi profiter de la **réserve Tomboli Cecina** et sa forêt, dite l'une des plus belles forêts d'Italie. Nous découvrirons également la plage paradisiaque de sable blanc de **Rosignano**.

Nous dégusterons la gastronomie typique italienne, cuisinée avec la célèbre huile d'olive, comme les tagliatelle al tartufo, la charcuterie ou encore les can-tuccini. Nous nous délecterons aussi de bons vins.

Pour profiter encore plus du séjour, nous aurons l'occasion de profiter de la **piscine** de notre hébergement et participeront à des activités et des **veillées** proposées par notre équipe d'animation.

Votre séjour



Villa avec piscine privée

15 vacanciers



Participation aux tâches ménagères

3 accompagnants



Chambres couples en lits individuels

2 minibus

L'hébergement

L'hébergement se fera dans une villa, composée de 2 salons, d'une salle à manger, et d'une cuisine pour confectionner nous-même nos repas. Elle dispose également de 10 chambres de 2 à 3 lits et de 8 salle de bains.

La première et la dernière nuit se feront en hôtel



Confort



Environnement



Visites



Activités sportives



Dates	Sur place	Marseille	Toulon	Nice	Toulouse	Paris	Lyon	Salon Avignon	Montpellier Nîmes	Lille	Nantes	Bordeaux
Du 31/07 au 14/08/2022	-	2145	2205	2270	2270	2365	2285	2205	2225	2465	2365	2350

Tarifs tout compris : transport, activités, visites, pension complète, encadrement.

«Sur place» s'entend sur le lieu du séjour (hôtel, auberge ou centre de vacances) et non à la gare du lieu. Si nécessité de prendre un vacancier à la gare à une heure précise d'arrivée de train, nous consulter pour savoir si cela est possible et pour en chiffrer le coût le cas échéant.



Légende p5

La catalogne est une région qui fait partie des destinations les plus visités de l'Europe. Entre plages spectaculaires et gastronomie célèbre, ce séjour promet de belles découvertes en tout genre au rythme espagnol.

Nous irons d'abord visiter la ville de **Lloret del Mar** et y découvrirons ses nombreux monuments comme l'église **Sant Roma**. Nous profiterons des **plages** sur toute la côte, s'étendant du castell d'en Plaja jusqu'au **jardin botanique Pinya de Rosa**, pour se rafraîchir.

Nous visiterons le cadre naturel atypique de la ville côtière **Blanes** où nous pourrons également profiter de la **Fiesta Mayor** et ses feux d'artifices. Nous découvrirons les nombreux petits villages typiques du coin comme **Tossa del Mar**, le « Paradis bleu ». Sans oublier, la visite de la ville phare de l'Espagne, **Barcelone**, et ses monuments : **la Sagrada Familia**, le Parc Guèl... l'occasion de faire quelques petits achats souvenirs sur les **Rambblas**. Ceux qui le souhaitent pourront assister au spectacle de l'orgue hydraulique de Font Màgica Montjuïc.

L'équipe d'animation nous proposera également des **balades**, des visites de marchés, et de nombreuses **activités** et **veillées** pour compléter ce séjour convivial et festif.



Votre séjour

Résidence hôtelière **15** vacanciers

Pension complète **3** accompagnants

Pas de chambre particulière pour couples **2** minibus

L'hébergement

L'hôtel est situé à Calella, un petit village côtier plein de charme. A 250m de la plage.

Toutes les chambres disposent d'un balcon, d'une salle de bains complète, de la TV, téléphone, et d'un système d'air conditionné. Restauration sous forme de buffet.



Confort 5
Environnement 4
Visites 4
Activités sportives 3

Dates	Sur place	Marseille	Toulon	Nice	Toulouse	Paris	Lyon	Salon Avignon	Montpellier Nîmes	Lille	Nantes	Bordeaux
Du 24/07 au 07/08/2022	-	2145	2205	2270	2215	2365	2285	2205	2225	2465	2365	2295

Tarifs tout compris : transport, activités, visites, pension complète, encadrement.

«Sur place» s'entend sur le lieu du séjour (hôtel, auberge ou centre de vacances) et non à la gare du lieu. Si nécessité de prendre un vacancier à la gare à une heure précise d'arrivée de train, nous consulter pour savoir si cela est possible et pour en chiffrer le coût le cas échéant.

Corse entre terre et mer

Autonomie A111 à B112
Du 31 Juillet au 14 Août 2022
Séjour de 2 semaines



Légende p5

La Corse est une véritable montagne dans la mer. Vous y découvrirez les belles balades et randonnées qu'elle offre ainsi que des plages et l'océan à perte de vue. L'île de beauté nous dévoilera tous ses secrets.

Le séjour débutera à **Vizzavona** et sa forêt en plein centre de la **Corse**. Nous partirons pour une **balade** entre la forêt et les montagnes. Nous y découvrirons la **cascade des Anglais**, et pourquoi pas profiter d'une petite baignade en rivière. Nous irons à **Ajaccio**, la ville de Napoléon, certains pour une journée shopping, d'autres pour une sortie aux **îles Sanguinaires**.

Pour profiter de baignades et de la plage nous partirons en bord de mer dans le petit village typique de **Galéria**. Nous visiterons les villes de **Calvi**, un petit coin de paradis avec sa baie en forme de demi-lune, ainsi que **l'île Rousse** et son île principale, **l'île de La Pietra**.

En plus de toutes ses activités, l'équipe d'animation se chargera de proposer des activités et des **veillées adaptées** au rythme de chacun. Nous aurons l'occasion de participer à un atelier de découverte de la nature et de la faune et flore marine grâce à des intervenants du **Parc Naturel Régional de Corse**.

Nous découvrirons bien évidemment les spécialités corse sur les marchés.



Votre séjour

 Centre de vacances **20** vacanciers

 Pension complète **4** accompagnants

 Pas de chambre particulière pour couples **3** minibus

L'hébergement

L'hébergement se fera dans 2 centres de vacances confortables et adaptés à l'accueil de groupes. Nous serons hébergés dans des chambres de 3 à 6 personnes, et en pension complète.



Confort 
Environnement 
Visites 
Activités sportives 

Dates	Sur place	Marseille	Toulon	Nice	Toulouse	Paris	Lyon	Salon Avignon	Montpellier Nîmes	Lille	Nantes	Bordeaux
Du 31/07 au 14/08/2022	-	2165	2165	2230	2290	2385	2305	2225	2245	-	2385	2370

Tarifs tout compris : transport, activités, visites, pension complète, encadrement.

«Sur place» s'entend sur le lieu du séjour (hôtel, auberge ou centre de vacances) et non à la gare du lieu. Si nécessité de prendre un vacancier à la gare à une heure précise d'arrivée de train, nous consulter pour savoir si cela est possible et pour en chiffrer le coût le cas échéant.

Ambiance camarguaise

Autonomie A111 à B122
Du 24 juillet au 14 août 2022
Séjour à la semaine



Légende p5

La Camargue est un véritable pays aux espaces naturels préservés. Entre plages, marais salants et nombreuses espèces animales, il y a de quoi vous en mettre plein la vue.

Nous serons confortablement installés dans des bungalows au **Grau-du-Roi** non loin de la pointe de l'Espiguette avec sa **plage** et **réserve naturelle**. Nous aurons ainsi l'occasion de participer aux animations du camping pour une véritable ambiance de vacances.

Le séjour sera adapté au rythme de chacun, nous pourrons profiter des activités du camping telles que l'**aquagym**, **zumba**, **tir à l'arc**... mais aussi des tobogans et **piscine**. Nous aurons accès à la **plage** pour se baigner ou tout simplement faire la sieste à l'ombre pour un moment de détente. Nous mettrons également tous un peu la main à la patte en participant la **préparation des repas** par exemple.

La principale activité du séjour sera évidemment la découverte de la **Camargue**, nous nous baladerons dans ses villes typiques comme le **Grau du Roi**, **Aigues-Mortes** ou les **Saintes-Maries-de-la-Mer**. Nous y observerons sans doute des **taureaux**, **chevaux** ou encore des **flamants roses**.

L'équipe d'animation proposera des activités et veillées adaptées au rythme et aux envies de chacun pour finir nos journées en beauté.



Votre séjour



Bungalows en camping

14 vacanciers



Participation aux tâches collectives

4 accompagnants



Chambres particulières pour couples

2 minibus

L'hébergement

L'hébergement se fera en camping***, dans des bungalows tout équipés de 4 à 10 personnes. Nous serons en gestion libre, et participeront donc à la préparation des repas. Le camping dispose de nombreux équipements sportifs et d'animations.



Confort



Environnement



Visites



Activités sportives



Dates	Sur place	Marseille	Toulon	Nice	Toulouse	Paris	Lyon	Salon Avignon	Montpellier Nîmes	Lille	Nantes	Bordeaux
1 semaine	986	1066	1126	1191	1076	1286	1206	1126	1051	1386	1286	1156
2 semaines consécutives	2048	2128	2188	2253	2138	2348	2268	2188	2113	2448	2348	2218
3 semaines consécutives	3110	3190	3250	3315	3200	3410	3330	3250	3175	3510	3410	3280
4 semaines consécutives	4172	4252	4312	4377	4262	4472	4392	4312	4237	4572	4472	4342

Tarifs tout compris : transport, activités, visites, pension complète, encadrement.

«Sur place» s'entend sur le lieu du séjour (hôtel, auberge ou centre de vacances) et non à la gare du lieu. Si nécessité de prendre un vacancier à la gare à une heure précise d'arrivée de train, nous consulter pour savoir si cela est possible et pour en chiffrer le coût le cas échéant.

Balade sur la Côte Bleue

Autonomie A111 à B122
Du 31 juillet au 14 août 2022
Séjour de 2 semaines



NOUVEAU



Légende p5

Situé le long de la côte bleue, Sausset les pins est un charmant petit village en bord de mer proche de Marseille. Partez à la découverte de son site naturel exceptionnel, entre mer et pinède, et ses alentours pour un séjour inoubliable.

Nous profiterons du charmant village de **Sausset les pins** et son joli port de pêche. Nous marcherons dans les petites rues piétonnes au bord du port et y trouverons des terrasses de cafés, **marchés**... Pour se rafraîchir, nous découvrirons également les nombreuses **plages** de galets blancs et criques. Aux alentours, nous pourrions faire de belles **balades** au milieu des pinèdes.

Ceux qui le souhaitent pourront prendre le **petit train de la côte bleue** pour découvrir de manière agréable et ludique la beauté de la côte bleue. Nous visiterons **Carry le Rouet**, une destination entre mer et collines et la ville de **Château-neuf les Martigues** et ses espaces naturels.

L'équipe d'animation proposera de nombreuses **activités et veillées** dont nous profiterons tous ensemble ainsi que des **activités manuelles et ateliers créatifs**.



Votre séjour

 Centre de vacances **15** vacanciers

 Pension complète **3** accompagnants

 Pas de chambre particulière pour couples **2** minibus

L'hébergement

Le centre de vacances est situé sur la Corniche à 10 mètres de la mer. Les vacanciers séjourneront au rez-de-chaussée répartis en chambres de 2 à 3 lits avec des sanitaires collectifs. Le centre possède également une cour avec un terrain de Street-Basket, des tables de ping-pong et un bac à sable géant. Les vacanciers pourront profiter des nombreuses salles d'activités, d'un laboratoire d'aquariums et d'un petit potager. Les repas sont préparés par le centre en pension complète. Ils seront proposés dans un grand réfectoire.



Confort 
Environnement 
Visites 
Activités sportives 

Dates	Sur place	Marseille	Toulon	Nice	Toulouse	Paris	Lyon	Salon Avignon	Montpellier Nîmes	Lille	Nantes	Bordeaux
Du 31/07 au 14/08/2022	1975	2055	2055	2055	2180	2275	2195	2115	2135	2375	2275	2260

Tarifs tout compris : transport, activités, visites, pension complète, encadrement.

«Sur place» s'entend sur le lieu du séjour (hôtel, auberge ou centre de vacances) et non à la gare du lieu. Si nécessité de prendre un vacancier à la gare à une heure précise d'arrivée de train, nous consulter pour savoir si cela est possible et pour en chiffrer le coût le cas échéant.



A mi-chemin entre Cannes et Saint-Tropez, Saint Raphaël est une véritable ville sur la mer. C'est une destination ensoleillée, où mer, massif volcanique, paysages magnifiques et histoire se mélangent ce qui fera rêver les vacanciers.

Nous découvrirons **Saint Raphaël** en parcourant les ruelles étroites de la ville. Nous arriverons sur le port et irons jusqu'aux nombreuses plages. Nous nous plongerons dans un cadre exceptionnel de la ville en découvrant sa nature entre pinède et roches rouges. Pour découvrir un peu de son histoire nous visiterons le **musée Louis de Funès**.

Nous partirons ensuite aux alentours de St Raphaël pour y découvrir les sites immanquables tels que le village perché de **Fayence** ou encore de **Roquebrune sur Argens**. Nous passerons aussi par **Grasse**, la ville du parfum.

Une journée sera consacrée au **parc Marineland** où nous assisterons à des **spectacles**. Nous pourrions également découvrir la baie de **Cannes** et profiter de ses plages ainsi que de **Saint-Tropez** où nous marcherons dans son magnifique village et au bord du port en admirant tous les yachts.

L'équipe d'animation nous proposera tout au long du séjour des activités et **jeux** ou tout simplement quelques moments de repos autour de la piscine. Nous terminerons la journée par une **veillée** pour une note conviviale.



Légende p5

Votre séjour

	Centre de vacances	15	vacanciers
	Pension complète	3	accompagnants
	Chambres couples en lits individuels	2	minibus

L'hébergement

L'hébergement se fera en centre de vacances dédié aux groupes, en pension complète. Nous aurons un bâtiment réservé uniquement pour notre groupe avec des chambres de 2 à 4 lits.

Le centre dispose d'une piscine, d'une terrasse ombragée et de nombreux espaces extérieurs.



Confort	
Environnement	
Visites	
Activités sportives	

Dates	Sur place	Marseille	Toulon	Nice	Toulouse	Paris	Lyon	Salon Avignon	Montpellier Nîmes	Lille	Nantes	Bordeaux
Du 31/07 au 14/08/2022	1975	2055	2055	2055	2180	2275	2195	2115	2135	2375	2275	2260

Tarifs tout compris : transport, activités, visites, pension complète, encadrement.

«Sur place» s'entend sur le lieu du séjour (hôtel, auberge ou centre de vacances) et non à la gare du lieu. Si nécessité de prendre un vacancier à la gare à une heure précise d'arrivée de train, nous consulter pour savoir si cela est possible et pour en chiffrer le coût le cas échéant.

Futuroscope & animaux

Autonomie A111 à B122
Du 31 juillet au 14 août 2022
Séjour de 2 semaines



Bienvenue dans la Vienne ! Une ville de culture, associative, sportive, gastronomique, verte et bien plus encore. Nous découvrirons ses différentes facettes tout au long de notre séjour.

C'est à **Bonneuil-Matours** que nous débuterons nos premières visites. Nous découvrirons **Poitiers**, la ville aux cents clocher et Châtelleraut ou encore **la cité médiévale d'Angles-sur-Anglin**. Nous pourrions également nous balader dans la **forêt de Moulière** et pour ceux qui le souhaite se baigner au parc de Saint Cyr.

Nous passerons un moment en compagnie des singes lors d'une journée à la **Vallée des singes** ou nous assisterons à leur nourrissage. Nous assisterons également au **spectacle des Géant du ciel** et observerons des aigles, des chouettes, des perroquets...

Hébergé à proximité de Poitiers, nous aurons l'occasion de passer une journée au **Futuroscope** avec ses **attractions 4D** et ses spectacles.

Chaque jour l'équipe d'animation proposera des activités adaptées au rythme de chacun. Nous profiterons aussi des veillées musicales, dansantes ou jeux il y en aura pour tous les goûts.



Votre séjour

Légende p5

 Centre de vacances **15** vacanciers

 Pension complète **3** accompagnants

 Pas de chambre particulière pour couples **2** minibus

L'hébergement

Centre de vacances, idéalement situé proche du parc Futuroscope. Cet établissement de plain-pied, propose un grand confort pour les vacanciers qui dormiront dans des chambres de 1 à 5 lits avec douches et WC privés. La restauration sera en pension en complète et les repas seront pris dans une grande salle de restauration. Enfin le centre dispose aussi de 4 salles d'activités et d'une immense salle polyvalente de 110m².



Confort 
Environnement 
Visites 
Activités sportives 

Dates	Sur place	Marseille	Toulon	Nice	Toulouse	Paris	Lyon	Salon Avignon	Montpellier Nîmes	Lille	Nantes	Bordeaux
Du 31/07 au 14/08/2022	1995	2355	2415	-	2135	2135	2275	2415	2435	2235	2275	2090

Tarifs tout compris : transport, activités, visites, pension complète, encadrement.

«Sur place» s'entend sur le lieu du séjour (hôtel, auberge ou centre de vacances) et non à la gare du lieu. Si nécessité de prendre un vacancier à la gare à une heure précise d'arrivée de train, nous consulter pour savoir si cela est possible et pour en chiffrer le coût le cas échéant.

Parcs & animaux en Loire Atlantique

Autonomie A111 à B122
Du 24 juillet au 7 août 2022
Séjour de 2 semaines



NOUVEAU



Au sud de Nantes, découvrez le charmant petit village de Legé. Ce séjour de découverte sera rempli d'activités et de rencontres avec les animaux.

Nous serons hébergés à la Maison Familiale Rurale Val de Logne à Legé où nous pourrons facilement accéder au village de Legé et découvrir ses alentours.

Pour ce séjour autour des animaux, nous irons à l'île aux machines à Nantes qui nous dévoilera son spectacle vivant avec des mise en scène des machines en forme d'animaux. Nous marcherons aux côtés de l'éléphant géant, le héron, araignée mécanique, fourmis géante... Nous visiterons également le relais des ânes et partagerons un moment de rencontre en compagnie des ânes. Nous partirons ensuite pour Frossay et y explorerons le **Legendia Parc** pour vivre une aventure exceptionnelle dans ce parc magique entre spectacles et animaux. Près de Nantes nous aurons l'occasion de visiter le **parc zoologique « Planète sauvage »**. Nous aurons accès à la piste safari, le plus grand safari de France où nous verrons plus de 11 000 animaux, une expérience pleine de surprises et de découvertes ! De plus nous pourrons participer à une séance de médiation canine.

Nous visiterons aussi le **village de Legé** même, sa chapelle Notre Dame de Pitié, l'Eglise Notre Dame, ses châteaux : château du Retail et château du Bois Chevalier...

Et de retour au centre, l'équipe d'animation nous proposera des **activités** et des **veillées** pour profiter toujours plus de ce séjour convivial et festif.



Votre séjour

Légende p5



Gîte

15 vacanciers



Participation aux tâches collectives

3 accompagnants



Pas de chambre particulière pour couples

2 minibus

L'hébergement

L'hébergement se situe à Legé à 1h de Nantes. La MFR Val de Logne se compose de 14 chambres allant de 1 à 7 lits par chambres à l'étage. Des sanitaires se trouvent à l'étage et au rez-de-chaussée. Une salle à manger et cuisine se trouve au rez-de-chaussée prête à être utilisés par tout le monde.



Confort



Environnement



Visites



Activités sportives



Dates	Sur place	Marseille	Toulon	Nice	Toulouse	Paris	Lyon	Salon Avignon	Montpellier Nîmes	Lille	Nantes	Bordeaux
Du 24/07 au 07/08/2022	1995	2215	2275	2340	2375	2135	2275	2275	2295	2235	1995	2330

Tarifs tout compris : transport, activités, visites, pension complète, encadrement.

«Sur place» s'entend sur le lieu du séjour (hôtel, auberge ou centre de vacances) et non à la gare du lieu. Si nécessité de prendre un vacancier à la gare à une heure précise d'arrivée de train, nous consulter pour savoir si cela est possible et pour en chiffrer le coût le cas échéant.

Vacances royales à Paris

Autonomie A111 à B122
Du 24 juillet au 14 août 2022
Séjour à la semaine



Légende p5

Entre monuments, musées, boutiques, parcs et gastronomie, quelques soit vos préférences vous saurez apprécier Paris. Profitez de ce séjour qui vous en mettra plein les yeux !

Nous débuterons notre séjour par la visite des monuments incontournables de Paris. Nous ne pouvons pas passer à côté de la célèbre **Tour Eiffel**, cette « Dame de fer » mais aussi **l'Arc de Triomphe** et ses **champs Elysées**. Nous admirerons également le **Sacré cœur** dans le quartier de **Montmartre** et le **Palais de Versailles** où nous marcherons dans le palais des glaces et ses magnifiques jardins.

A l'est de Paris nous découvrirons la **forêt de Sénart** où nous pourrons nous balader. Pour se rafraîchir nous pourrons passer un moment sur l'île de loisirs du port aux Cerises ou visiter le Parc des Gondoles et sa petite ferme.

Le temps d'une journée nous irons à **Disneyland Paris** pour se plonger dans le monde magique et féérique de ce parc d'attraction.

Après des journées pleines de découvertes, l'équipe d'animation proposera activités et veillées adaptées au rythme de chacun.



Si vous possédez une carte d'invalidité, cela facilite les entrées dans les sites touristiques.



Votre séjour

 Auberge de jeunesse **14** vacanciers

 Pension complète **3** accompagnants

 Pas de chambre particulière pour couples  Transports en commun

L'hébergement

Cette auberge de jeunesse est idéalement située en plein cœur de Paris et ainsi à proximité des transports en commun. Les vacanciers séjourneront dans des chambres de 2 à 3 lits avec sanitaires collectifs. Les repas seront pris en pension complète avec petit déjeuner et dîner à l'auberge et déjeuner sous forme de panier repas. Le centre dispose de salles d'activités et d'un accès WIFI.



Confort 

Environnement 

Visites 

Activités sportives 

Dates	Sur place	Marseille	Toulon	Nice	Toulouse	Paris	Lyon	Salon Avignon	Montpellier Nîmes	Lille	Nantes	Bordeaux
1 semaine	1048	1268	1328	-	1288	1048	1188	1328	1348	1148	1188	1243
2 semaines consécutives	2092	2312	2372	2437	2332	2092	2232	2372	2392	2192	2232	2287
3 semaines consécutives	3136	3356	3416	3481	3376	3136	3276	3416	3436	3236	3276	3331

Tarifs tout compris : transport, activités, visites, pension complète, encadrement.

«Sur place» s'entend sur le lieu du séjour (hôtel, auberge ou centre de vacances) et non à la gare du lieu. Si nécessité de prendre un vacancier à la gare à une heure précise d'arrivée de train, nous consulter pour savoir si cela est possible et pour en chiffrer le coût le cas échéant.

Vacances gourmandes au Mont d'Or

Autonomie A111 à B222
Du 24 juillet au 14 août 2022
Séjour à la semaine



NOUVEAU



Légende p5

Bienvenue à Saint Germain au Mont d'Or, aux portes de la ville des lumières. Vous partirez à la découverte de Lyon et ses alentours pour un séjour riche en histoire et culture.

Nous irons d'abord visiter la ville de **Lyon** et ses monuments phares : la **basilique Notre Dame de Fourvière**, en passant par le vieux Lyon au bord de la **Saône** pour découvrir la **Cathédrale Saint-Jean Baptiste**. Nous marcherons sur le bord du quai pour ensuite arriver à la **Place Bellecour**. Nous découvrirons le côté nature de Lyon et ses nombreux parcs tels que le **Parc Gerland**, le **Parc Miribel-Jonage** et ses **activités nautiques** ainsi que le **Parc de la tête d'Or** et son **parc zoologique**.

Nous découvrirons la gastronomie de Lyon en passant par les **Halles de la Martinière**, le plus ancien marché couvert de Lyon ou encore les **Halles de Lyon Paul Bocuse**, véritable temple de la gastronomie Lyonnaise.

Nous visiterons les alentours et passerons par la commune de **Neuville sur Saône** ainsi que la commune de **la Truchère** où nous profiterons d'une balade de 1h30 en bateau sur la rivière de la Saône.

Nous profiterons aussi du grand parc de notre hébergement pour des petites pauses, et des **jeux et activités** proposés par l'équipe d'animation.



Votre séjour



Village vacances

15 vacanciers



Pension complète

5 accompagnants



Chambres particulières
pour couples
en lits individuels

2 minibus + 1 voiture

L'hébergement

L'hébergement se fera dans un village vacances VTF, dans des chambres de 2 personnes. Nous serons en pension complète, et nous pourrions manger dans la salle de restauration ou sur la terrasse.

Le centre dispose d'un grand parc et d'une piscine.



Confort



Environnement



Visites



Activités sportives



Dates	Sur place	Marseille	Toulon	Nice	Toulouse	Paris	Lyon	Salon Avignon	Montpellier Nîmes	Lille	Nantes	Bordeaux
1 semaine	1101	1241	1301	1366	1256	1241	1101	-	1231	1341	-	-
2 semaines consécutives	2198	2338	2398	2463	2353	2338	2198	2398	2328	2438	2478	2433
3 semaines consécutives	3295	3435	3495	3560	3450	3435	3295	3495	3425	3535	3575	3530

Tarifs tout compris : transport, activités, visites, pension complète, encadrement.

«Sur place» s'entend sur le lieu du séjour (hôtel, auberge ou centre de vacances) et non à la gare du lieu. Si nécessité de prendre un vacancier à la gare à une heure précise d'arrivée de train, nous consulter pour savoir si cela est possible et pour en chiffrer le coût le cas échéant.

Sous le soleil de la Côte d'Azur

Autonomie A111 à B222
Du 24 juillet au 14 août 2022
Séjour à la semaine



Légende p5

Bienvenue dans la petite ville de Crau, une ville entre mer et campagne qui mélange charme, calme et fêtes. Nous découvrirons ses villes voisines et stations balnéaires pour un séjour inoubliable.

Hébergé au cœur d'un domaine viticole nous serons idéalement placés pour découvrir les alentours de la ville de **la Crau**, nous débiterons par une visite de **Hyères les Palmiers**. Nous nous baladerons dans la vieille ville et passerons par son vieux château. Pour se rafraîchir et se détendre nous pourrions profiter des **plages de salins** ainsi que du Jardin d'acclimatation de Paris.

A proximité, nous visiterons les **stations balnéaires de Carqueiranne** jusqu'à la **presqu'île de Giens** où nous aurons une vue imprenable sur les îles. Nous passerons par **le Pradet** et le Musée de **la Mine de Cap Garonne**.

Une journée sera consacrée à la découverte de l'île de **Porquerolles**, nous pourrions nous balader dans toute l'île ou simplement décompresser sur la plus belle plage : **plage Notre Dame**. Les plages idylliques, les criques et l'eau turquoise font de Porquerolles un véritable paradis.

L'équipe d'animation proposera des **activités** suivant nos envies et le rythme de chacun, pour profiter au maximum de nos vacances et du plaisir d'être ensemble.



Votre séjour

 Centre de vacances **20** vacanciers

 Pension complète **5** accompagnants

 Chambres particulières pour couples en lits individuels **2** minibus

L'hébergement

L'hébergement se fera dans un internat scolaire, en chambre de 2 à 3 personnes, et en pension complète.

Le centre se situe au cœur d'un grand domaine viticole (visite des caves et des vignes sur place).



Confort



Environnement



Visites



Activités sportives



Dates	Sur place	Marseille	Toulon	Nice	Toulouse	Paris	Lyon	Salon Avignon	Montpellier Nîmes	Lille	Nantes	Bordeaux
1 semaine	1022	1062	1022	1127	1187	1282	1202	1122	1142	-	-	-
2 semaines consécutives	2080	2120	2080	2185	2245	2340	2260	2180	2160	2440	2340	2325
3 semaines consécutives	3138	3178	3138	3243	3303	3398	3318	3238	3218	3498	3398	3383

Tarifs tout compris : transport, activités, visites, pension complète, encadrement.

«Sur place» s'entend sur le lieu du séjour (hôtel, auberge ou centre de vacances) et non à la gare du lieu. Si nécessité de prendre un vacancier à la gare à une heure précise d'arrivée de train, nous consulter pour savoir si cela est possible et pour en chiffrer le coût le cas échéant.

Cap sur Agde

Autonomie A111 à B222
Du 23 juillet au 6 août 2022
Séjour de 2 semaines
du samedi au samedi



Légende p5

Situé en plein Sud de la France, nous visiterons la cité d'Agde, célèbre pour ses stations balnéaires et villages de pêcheurs, et ses alentours pour un séjour plein de découvertes.

Nous serons idéalement logés au croisement des différents quartiers de la ville et commencerons notre séjour par une visite du cœur historique de la ville d'Agde. Nous découvrirons son architecture particulière ainsi que les anciens remparts et l'ancien volcan. Où nous pourrons tout simplement nous balader dans les rues. Nous ne passerons pas à côté de la célèbre **station balnéaire Cap d'Agde** avec son aquarium marin, l'île aux loisirs et ses fameuses plages. Et nous irons jusqu'au **village de pêcheur** chaleureux du **Grau d'Agde** à l'Ouest de la cité.

Nous visiterons les alentours d'Agde et visiterons la **réserve naturelle** de Bagnas, elle possède plus de **200 espèces d'oiseaux** différents et l'**étang de Thau** connu pour ses huîtres. Nous longerons également les bords de l'**Hérault** et le **canal du midi** jusqu'à Vias.

De retour à nos hébergements, nous profiterons d'**activités** et **jeux** que notre équipe d'animation aura proposés ainsi que du grand parc et de la **piscine** du centre.



Votre séjour



Village vacances

16 vacanciers



Pension complète

4 accompagnants



Chambres particulières
pour couples
en lits individuels

2 minibus + 1 voiture

L'hébergement

L'hébergement se fera en village vacances, en pension complète. Nous serons hébergé dans des chambres doubles ou triples. Le village dispose d'une piscine extérieure chauffée, d'une terrasse ombragée, d'un grand parc et de terrains de jeux.



Confort



Environnement



Visites



Activités sportives



Dates	Sur place	Marseille	Toulon	Nice	Toulouse	Paris	Lyon	Salon Avignon	Montpellier Nîmes	Lille	Nantes	Bordeaux
Du 23/07 au 06/08/2022	2005	2085	2145	2210	2095	2305	2225	2145	2070	2405	2305	2175

Tarifs tout compris : transport, activités, visites, pension complète, encadrement.

«Sur place» s'entend sur le lieu du séjour (hôtel, auberge ou centre de vacances) et non à la gare du lieu. Si nécessité de prendre un vacancier à la gare à une heure précise d'arrivée de train, nous consulter pour savoir si cela est possible et pour en chiffrer le coût le cas échéant.

Chacun son rythme en Provence

Autonomie B222 à C322
Du 24 juillet au 14 août 2022
Séjour à la semaine



NOUVEAU



Le charmant village provençal de Bédoin, se situe au pieds du célèbre Mont Ventoux. Ce séjour riche en découverte fera le bonheur de tous.

Nous débuterons notre séjour à **Bédoin** même, nous découvrirons son village et visiterons son **église Saint-Pierre** en haut de la colline Saint-Antoine, ses fontaines ainsi que la **Chapelle de la Madeleine**, nous marcherons entre les vieilles ruelles étroites de cette ville médiévale puis découvrirons le côté animé du village avec ses terrasses, cafés, magasins qui bordent la rue principale. Nous apprécierons la douceur et la qualité de vie propres à la Provence à travers les **marchés** de Bédoin.

Nous pourrons visiter la ville de **Carpentras**, située à seulement 20 minutes de Bédoin. Une ville idéale pour les amoureux des vieilles villes et adeptes du **patrimoine** grâce à ses monuments historiques : **La porte d'Orange**, **le palais épiscopal**, **la cathédrale St Siffrein**, **l'Hôtel-Dieu** et sa superbe pharmacie du XVIII^e siècle... Nous pourrons également découvrir ses nombreuses festivités et ses nombreux marchés.

De retour à notre hébergement, nous profiterons tous ensemble des **activités** et des **veillées** proposées par l'équipe d'animation mais également celle proposées par le village vacances. Nous profiterons également de la **piscine** pour se rafraîchir.



Légende p5

Votre séjour

 **Village vacances** **16** vacanciers

 **Pension complète** **8** accompagnants

 **Pas de chambre particulière pour couples** **2** minibus

L'hébergement

Nous serons logés au Village de vacances VTF « Les Florans », implanté dans un parc de 3 hectares à proximité du Mont Ventoux et à 300m du village de Bédoin. Nous serons logés en chambre de 2 personnes situées en rez-de-chaussée. On y trouve une salle de sport, un terrain de boules ainsi qu'une piscine extérieure chauffée.



Confort 

Environnement 

Visites 

Activités sportives 

Dates	Sur place	Marseille	Toulon	Nice	Toulouse	Paris	Lyon	Salon Avignon	Montpellier Nîmes	Lille	Nantes	Bordeaux
1 semaine	1260	1330	1390	1455	1455	-	1470	1270	1350	-	-	-
2 semaines consécutives	2586	2656	2716	2781	2781	2876	2796	2596	2676	-	-	-
3 semaines consécutives	3912	3982	4042	4107	4107	4202	4122	3922	4002	-	-	-

Tarifs tout compris : transport, activités, visites, pension complète, encadrement.

«Sur place» s'entend sur le lieu du séjour (hôtel, auberge ou centre de vacances) et non à la gare du lieu. Si nécessité de prendre un vacancier à la gare à une heure précise d'arrivée de train, nous consulter pour savoir si cela est possible et pour en chiffrer le coût le cas échéant.

Conditions générales de vente

Reproduction littérale des articles 95 à 103 du décret n° 94-490 du 15 juin 1994 pris en application de l'article 31 de la loi n° 92-645 du 13 juillet 1992 fixant les conditions d'exercice relatives à l'organisation et à la vente de voyages et de séjours.

Art. 95 - Sous réserve des exclusions prévues au deuxième alinéa (a et b) de l'article 14 de la loi du 13 juillet 1992 susvisée, toute offre et toute vente de prestations de voyages ou de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par le présent titre.

En cas de vente de titres de transport aérien ou de titres de transport sur ligne régulière non accompagnée de prestations liées à ces transports, le vendeur délivre à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage émis par le transporteur ou sous sa responsabilité. Dans le cas de transport à la demande, le nom et l'adresse du transporteur pour le compte duquel les billets sont émis, doivent être mentionnés. La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par le présent titre.

Art. 96 - Préalablement à la conclusion du contrat et sur la base d'un support écrit, portant sa raison sociale, son adresse et l'indication de son autorisation administrative d'exercice, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, les dates et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage ou du séjour tels que :

- 1° La destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transports utilisés.
- 2° Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil.
- 3° Les repas fournis.
- 4° La description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit.
- 5° Les formalités administratives et sanitaires à accomplir en cas notamment de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement.
- 6° Les visites, excursions et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix.
- 7° La taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour, ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour. Cette date ne peut être fixée à moins de vingt et un jours avant le départ.
- 8° Le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte, à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier de paiement du solde.
- 9° Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article 100 du présent décret.
- 10° Les conditions d'annulation de nature contractuelle.
- 11° Les conditions d'annulation définies aux articles 101, 102 et 103 ci-après.
- 12° Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties souscrites au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle des agences de voyages et de la responsabilité civiles des associations et organismes locaux de tourisme.
- 13° L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie.

Art. 97 - L'information préalable faite au consommateur engage le vendeur à moins que dans celle-ci le vendeur ne se soit réservé expressément le droit d'en modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quels éléments. En tout état de cause, les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées par écrit au consommateur avant la conclusion du contrat.

Art. 98 - Le contrat conclu entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaire dont l'un est remis à l'acheteur et signé par les deux parties. Il doit comporter les clauses suivantes :

- 1° Le nom et l'adresse du vendeur, de son garant et de son assureur ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur.
- 2° La destination ou les destinations du voyage et, en cas de séjour fractionné, les différentes périodes et leurs dates.
- 3° Les moyens, les caractéristiques et les catégories des transports utilisés, les dates, heures et lieux de départ et de retour.
- 4° Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son classement touristique en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil.
- 5° Le nombre de repas fournis.
- 6° L'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit.
- 7° Les visites, les excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour.
- 8° Le prix total des prestations facturées ainsi que l'indication de toute révision éventuelle de cette facturation en vertu des dispositions de l'article 100 ci-après.
- 9° L'indication, s'il y a lieu, des redevances ou taxes afférentes à certains services telles que taxes d'atterrissage, de débarquement ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxes de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou des prestations fournies.
- 10° Le calendrier et les modalités de paiement du prix, en tout état de cause, le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30 pour cent du prix du voyage ou du

sejour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour.

- 11° Les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur.
- 12° Les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur d'une réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat, réclamation qui doit être adressée dans les meilleurs délais, par lettre recommandée avec accusé de réception au vendeur, et signalée par écrit, éventuellement, à l'organisateur du voyage et au prestataire de services concernés.
- 13° La date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée au nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7^e article 96 ci-contre.
- 14° Les conditions d'annulation de nature contractuelle.
- 15° Les conditions d'annulation prévues aux articles 101, 102 et 103 ci-contre.
- 16° Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur.
- 17° Les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (numéro de police et nom de l'assureur), ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie, dans ce cas, le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus.
- 18° La date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur.
- 19° L'engagement de fournir par écrit, à l'acheteur, au moins dix jours avant la date prévue pour son départ, les informations suivantes :
 - a) Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur ou à défaut, les noms, adresses et numéros de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas de difficulté, ou à défaut, le numéro d'appel permettant d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur.
 - b) Pour les voyages et séjours de mineurs à l'étranger, un numéro de téléphone et une adresse permettant d'établir un contact direct avec l'enfant ou le responsable sur place de son séjour.

Art. 99 - L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet. Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur de sa décision par lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à quinze jours. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable du vendeur.

Art. 100 - Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix dans les limites prévues à l'article 19 de la loi du 13 juillet 1992 susvisée, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix et notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou les devises retenu comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

Art. 101 - Lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat tel qu'une hausse significative du prix, l'acheteur peut sans se préjuger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par lettre recommandée avec accusé de réception :

- soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées.
- soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur : un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties, toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et, si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop-perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.

Art. 102 - Dans le cas prévu à l'article 21 de la loi du 13 juillet 1992 susvisée, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par lettre recommandée avec accusé de réception : l'acheteur, sans préjuger des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalité des sommes versées ; l'acheteur reçoit, dans ce cas, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date.

Art. 103 - Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjuger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis :

- soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix, et, si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser, dès son retour, la différence de prix.
- soit, s'il ne propose aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur pour des motifs valables, fournir à l'acheteur, sans supplément de prix, des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties.

Conditions générales d'inscription

ADHESION

Les séjours sont réservés aux membres adhérents de l'Association à jour de leur cotisation. Le droit d'adhésion couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2022 inclus est de 4€ par vacancier. Cette cotisation est incluse dans nos prix. Elle n'est pas remboursée en cas d'annulation.

NOS TARIFS COMPRENNENT

- L'adhésion à l'association.
 - Les frais d'organisation, de transport (sauf prise en charge spécifique ou individuelle).
 - Les frais liés à l'hébergement et à l'alimentation.
 - Les frais d'encadrement sportif et culturel.
 - Les activités mentionnées au programme.
 - La contribution qualité reversée au CNTLA : 2€/participant.
- Ces tarifs ont été établis avec les éléments connus au 1er janvier 2021 et sont susceptibles de subir des variations en cas de fluctuation économique. L'adhérent en sera avisé dans les délais les plus brefs.

NOS TARIFS NE COMPRENNENT PAS

- L'option garantie annulation/interruption de séjour facultative (4,1% du montant du séjour).
- Les dépenses personnelles.

MODALITES D'INSCRIPTION ET DE RESERVATION

Toute réservation est considérée définitive à réception du dossier original d'inscription (+ bilan individuel) accompagné d'un acompte de 420€ et l'option garantie annulation facultative (4,1% du montant du séjour). Un relevé de frais vous sera envoyé pour confirmer l'inscription. Cette dernière est définitive après validation de notre part.

DOSSIERS D'INSCRIPTION ET DOCUMENTS ANNEXES

Nous vous rappelons que chaque dossier d'inscription doit comprendre : photos, original fiche d'inscription, bilan individuel, copie pièce d'identité, copie carte de sécurité sociale et mutuelle, copie carnet vaccinations, copie carte d'invalidité, fiche posologie médicaments signée par un professionnel médical, passeport (ou carte nationale d'identité) pour l'étranger. Les originaux sont requis pour certains séjours.

REGLEMENTS

Les règlements doivent être effectués à l'ordre de l'Association, soit par chèque bancaire, soit en espèces ou par virement suivant l'échéancier ci-après :

- 420€ à l'inscription + le montant de l'assurance annulation et interruption de séjour facultative.
- 80 % du solde 60 jours avant le départ.
- Le solde doit être versé 30 jours avant le départ, sans rappel de notre part.

Toute personne se présentant au départ d'un séjour LPM ou sur place sans avoir au préalable réglé son solde se verra refusée.

CHEQUES VACANCES

«LPM» est agréée auprès de l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances (ANCV). Vous pouvez régler le montant du séjour par chèques vacances.

ASSURANCE ET RESPONSABILITE

L'association LPM couvre sa responsabilité civile sous le contrat n° 0906684K auprès de la MAIF - 22 BD Gaston Crémieux - 13285 Marseille cédex 8 pour toutes ses activités. L'assurance comprend les dommages corporels et dommages matériels causés par fautes ou négligences de l'organisateur ou de ses agents le représentant.

Elle comprend de plus le recours et la défense, les frais de recherche et de secours ainsi que le rapatriement. En cas de rapatriement Inter-Mutuelles Assistance sur un séjour, les frais d'accompagnement en aller et retour restent à la charge de l'adhérent ou du tiers payeur (comprenant : frais de déplacement, hébergement, nourriture, salaires et charges). Tous les participants bénéficient d'Inter-Mutuelles Assistance. Les frais engagés pour cause de maladie ne sont pas couverts. Toutefois, LPM effectuera l'avance et un relevé de frais spécifique (accompagné des originaux feuilles de soins) sera transmis à l'adhérent ou à son représentant qui remboursera LPM à réception. L'assurance de LPM ne couvre pas le participant pour la perte et la détérioration de ses affaires et vêtements.

L'assurance ne couvre pas non plus le vol d'espèces, le vol qualifié, les actes de vandalisme de même qu'elle ne couvre pas la perte, détérioration ou vol des objets de valeur (tel, appareils photo...) qui restent sous la responsabilité des participants.

CONDITIONS D'ANNULATION

- Plus de 60 jours, l'acompte de 420 € reste acquis à l'association
 - Entre 60 jours et 30 jours, 80% du montant du séjour est retenu
 - Moins de 30 jours avant le départ, 100% du montant du séjour est retenu
- En cas de non présentation à la date du départ, aucun remboursement ne sera effectué. LPM se réserve le droit de mettre fin au séjour d'un participant après en avoir informé la famille et/ou l'établissement si son comportement venait à nuire au bon fonctionnement d'un séjour et aux bonnes relations du groupe mais nous nous engageons à étudier la possibilité d'un remboursement au prorata temporis de la partie du séjour non effectuée. Les frais engagés pour le retour seront cependant à la charge de la famille ou de l'établissement.

OPTION GARANTIE ANNULATION ET INTERRUPTION DE SEJOUR

Pour les personnes ayant choisi de prendre l'option garantie annulation :

Cette option a été spécialement adaptée à la nature de nos activités. Elle permet le remboursement des frais d'annulation (frais de séjour) si vous êtes dans l'incapacité de partir (voir conditions générales applicables détaillées sur lpm.asso.fr). En cas d'interruption involontaire de séjour, vous pourrez bénéficier d'un remboursement (voir conditions générales et exclusions applicables). En cas d'annulation, vous devez prévenir immédiatement LPM par courrier recommandé.

LES VOYAGES

- Les départs ont lieu des villes de départ indiqués dans cette brochure, lorsqu'un tarif a été noté en regard de la ville. Ils se font en train, mini-bus, car, bateau ou avion. Ces tarifs sont calculés sur la base d'un effectif minimum de 5 participants. Dans le cas d'un départ ou retour réunissant moins de 5 participants ou d'une prise en charge individuelle, il vous sera communiqué par un devis, le montant complémentaire à régler. Nous consulter pour connaître les effectifs selon les dates de départ et retour.

- Chaque personne est prise en charge au lieu de rencontre fixé sur la convocation.

- Il est possible d'organiser des départs-retours ou des ramassages dans d'autres villes que celles mentionnées pour un minimum de 10 vacanciers (dates communes).

- Les informations de transport sont à compléter sur la fiche d'inscription. Une fois le choix effectué, il nous sera impossible de le modifier.

- Pour les vacanciers se rendant sur place, ils doivent se rendre directement au centre d'accueil (et non pas à la gare la plus proche) selon nos horaires de rendez-vous fixés sur la convocation. Le voyage et tout transfert restent à la charge du vacancier.

- Les horaires de départ et de retour ainsi que l'adresse postale du lieu de séjour vous seront communiqués dans la convocation de départ environ deux semaines avant le départ.

- LPM ne saurait en aucun cas être rendue responsable des modifications de voyage et d'horaires de dernier moment imposés par le transporteur que ce soit la SNCF, une compagnie de car, aérienne, ou maritime. En cas de retard lors d'un retour, LPM ne peut être tenu responsable et ne saurait être redevable des frais de prise en charge engagés pour la récupération du vacancier.

- Chaque vacancier doit se munir d'un pique-nique et d'une boisson pour le transport aller.

MEDICAMENTS

- POUR LE TRANSPORT :

Le jour du départ : il doit être remis au responsable du convoiage : le semainier préparé pour l'ensemble du séjour (obligatoire) ; le traitement du jour (à part) ; l'ordonnance de moins d'un mois, l'argent de poche.

- POUR LE SEJOUR :

Placer les médicaments du vacancier - en quantité suffisante pour la totalité du séjour - dans un semainier portant le nom du vacancier ainsi que celui du séjour, de même qu'une photo récente.

N'oubliez pas de joindre la fiche posologie avec le dossier d'inscription. En cas de changement de médication après l'inscription, joindre au semainier une nouvelle fiche posologie. Vous confierez le semainier, l'ordonnance et l'argent de poche au responsable du convoiage.

ARGENT DE POCHE

Nous ne pouvons être tenus pour responsable de la perte ou du vol de l'argent de poche durant les séjours s'il ne nous a pas été confié. Une fiche de dépenses avec justificatifs est tenue pour les achats d'articles supérieurs à 20 euros.

MODIFICATION DES SEJOURS

L'Association se réserve le droit si les circonstances l'exigent ou en cas d'insuffisance du nombre de vacanciers, de modifier ou d'annuler des séjours.

Dans ce cas, nous proposerons soit un séjour équivalent soit le remboursement des sommes versées.

MEDIATION ET RECOURS

Comme les articles L 111-1 L 616-1 et R 616-1 du code du tourisme le permettent, vous avez la possibilité de saisir le médiateur de la consommation du secteur du tourisme et du voyage à l'adresse www.mtv.travel

PROTECTION DE LA VIE PRIVEE ET DE VOS DONNEES

- Règlement général sur la protection des données du 25 mai 2018 à consulter sur lpm.asso.fr
- Droit d'opposition au démarchage téléphonique Article L.223-2 du code de la consommation - dispositif Bloctel www.bloctel.gouv.fr

MEDIATEUR DE LA CONSOMMATION

En cas de désaccord, vous pouvez saisir le médiateur de la consommation selon les articles L.111-1, L616-1 et R616-1 du code de la consommation sur www.economie.gouv.fr/mediation-conso/liste-des-mediateurs-references

Bulletin d'inscription

Le vacancier :

NOM

Prénom

Femme Homme

Né(e) le Age

Pourcentage de handicap %

Mention : Station debout pénible Tierce personne

N° SS

Nationalité

Personne à contacter en cas d'urgence (avec son numéro de téléphone) :
.....



Processus d'inscription

1/ Pour poser une option, fournir :

Dossier d'inscription composé de ces 4 pages (signature tutelle possible à l'étape 2/ mais obligatoire avant le départ)

Bulletin d'inscription / Renseignements confidentiels / Fiche de situation / Fiche de posologie

+ Premier acompte de 420€

2/ Après validation LPM, pour compléter votre dossier, fournir :

Les copies des documents suivants :

Pièce d'identité / Carte de SS / Carte de mutuelle / Carte d'invalidité / Photocopie des vaccinations / Fiche posologie médicaments

3/ Pièces à fournir au départ :

La liste des pièces nécessaires à fournir pour le départ vous sera adressée à la validation de l'inscription.

Le séjour :

Nom du séjour

Dates du au

Garantie annulation et interruption (4,1% du montant du séjour) Oui Non

Transport :

Ville de départ et de retour

OU arrivée et départ sur/ depuis le lieu du séjour

Lieu de rendez-vous à confirmer par nos soins. Horaire de rendez-vous fixé sur la convocation.

	Contact administratif Chargé de l'inscription et du suivi du séjour (joignable pendant le séjour)	Contact de convocation Personne à qui adresser les convocations de départ/retour	Contact de facturation Personne à qui adresser la facture
NOM Prénom			
Nom et adresse de la structure			
Téléphone			
Email			

Autorisation du tuteur légal (signature tutelle possible après la validation du dossier par LPM)

Je soussigné agissant en qualité de

m'engage à respecter les conditions générales incluses dans la brochure "LPM" et autorise le responsable du séjour, après consultation d'un médecin et en cas d'urgence à faire soigner, hospitaliser et faire pratiquer des interventions chirurgicales en cas de nécessité.

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de vente et d'inscription, et en particulier des conditions d'annulation et les accepter.

Je m'engage à rembourser les frais médicaux ou pharmaceutiques engagés par l'association. J'autorise l'association à utiliser éventuellement les photos et les vidéos du vacancier inscrit prises en cours du séjour, pour illustrer les brochures, le site web et les documents de communication de l'association. Je m'engage à ne demander aucune indemnité pour cela.

à, le Signature (obligatoire) :

Renseignements confidentiels

Merci de remplir cette fiche minutieusement, afin que les responsables de séjour et l'équipe d'animation connaissent au mieux le vacancier.

Lieu de résidence habituel : foyer appartement parents mas hôpital
 autre

S'agit il d'un premier départ en séjour ? non oui combien

En couple sur le séjour ? non oui avec

Handicap physique lié au handicap mental ? non oui lequel

A t'il un régime alimentaire ? non oui lequel

A t'il une contre-indication alimentaire ? non oui laquelle

Présente-t-il des troubles digestifs ? non vomissements diarrhée constipation crise d'acétone

Enurésie ? non oui

Encoprésie ? non oui

A-t-il une contre-indication médicamenteuse ? non oui laquelle

A-t-il des allergies ? non oui lesquelles

Souffre-t-il d'asthme ? non oui traitement habituel

Est-il sujet à des crises d'épilepsie ? non oui fréquence

Porte-t-il des lunettes ? non oui n° des verres

Contraception ? non oui laquelle

La vacancière est t'elle réglée ? non oui

Appareil dentaire ? non oui

Appareil auditif ? non oui

Problème auditif ? non oui

Affection du langage ? non oui si oui, rayer la mention inutile : langage - geste - ne parle pas

Autonomie : très bonne bonne moyenne faible

Propreté de jour acquise ? non oui si non précisez

Propreté de nuit acquise ? non oui si non précisez

Stimuler pour la toilette ? non oui

Aide complète pour la toilette ? non oui

S'occupe de son linge ? non oui

Peut laver son linge ? non oui

Comportement :

Troubles ? non oui Lesquels

Agressivité ? non oui

Divers : est- il (elle) autorisé (e) à la consommation...

- D'alcool ? non oui type et fréquence
- De cigarettes ? non oui quantité journalière
- Sait-il (elle) nager ? non oui baignade autorisée : non oui

Convocation départ et retour :

Sera accompagné(e) sur le lieu de rendez-vous : non oui

Est autorisé(e) à rentrer seul (e) du lieu de convocation retour à son site d'accueil : non oui

A quelles personnes, le vacancier peut-il écrire un courrier ou un courriel ? (Nom, prénom, adresse ou email)

.....

.....

.....

Pour séjour hiver :

Taille Pointure (chaussure de ville)

Niveau ski de fond Niveau ski alpin

Fiche de situation

Cette "fiche de situation" est nécessaire pour la validation de l'inscription du participant.

Afin de permettre une orientation correspondant au mieux au vacancier, nous vous remercions de bien vouloir compléter la présente fiche avec le plus de précisions possibles.

Niveau d'autonomie (précisez selon grille CNLTA. Ex : A112, B211,...) :

Mention obligatoire pour valider l'inscription

Objectif du séjour : découverte de l'environnement Repos Ruptures Choix personnel

Nature de son handicap (obligatoire) :

.....
.....

Son autonomie (motricité physique, précisez si la personne a besoin d'un accompagnement pour se déplacer) !

.....
.....

Son autonomie alimentaire & sanitaire : (Précisez ses régimes particuliers, si stimulation ou aide pour la toilette)

.....
.....

Relationnel avec les autres dans un groupe :

.....
.....

Relationnel à l'animateur :

.....
.....

Comportement et manifestations de violence : (Indiquez vos recommandations particulières)

.....
.....

Intimité et relations affectives :

.....
.....

Capacités pour les activités sportives et centres d'intérêt :

.....
.....

Séjours de vacances déjà réalisés : (Indiquez les éventuels problèmes rencontrés)

.....
.....

Divers : (Détaillez tous les rituels et mentionnez les informations importantes à nous communiquer)

.....
.....
.....

LPM se réserve le droit de refuser ou de réorienter une inscription si celle-ci ne parait pas adaptée au séjour demandé. Voir les rubriques d'information «Charte qualité du CNLTA» et «Bien choisir son séjour» sur notre brochure ou sur www.lpm.asso.fr

Fiche de posologie

A compléter en cas de traitement durant le séjour et à joindre au dossier d'inscription.

En faire une copie à joindre au semainier.

- Ce document doit être dûment rempli par le médecin ou l'infirmière qui suivent le participant
- Il permettra au directeur du séjour d'assurer au mieux le traitement du vacancier et ainsi d'éviter tout risque médical majeur
- Nous vous demandons de joindre une copie de cette «Fiche de posologie» au(x) semainier(s) du participant préparé(s) pour la durée du séjour et remis le jour du départ au directeur

Le vacancier

Séjour choisi

Nom

Prénom

Né(e) le Age

Adresse habituelle

Téléphone

Tél du médecin traitant

Nature de son handicap

.....

Numéro de sécurité sociale

Caisse

Etablissement fréquenté

Traitement et posologie

Médicaments	Mode d'emploi	Durée d'utilisation	Quantité	Fréquence			Rôle de ce médicament	Ce qui peut se passer en cas de non-prise
				mat	midi	soir		
Nom	Voie	nombre de jours	par jour					Risques

Divers (piqûres, collyres, informations importantes)

.....

.....

NOM Prénom Fonction

Date Signature : Cachet :



Vous souhaitez organiser un court séjour ou un transfert avec vos équipes ?

Nos 4 maisons de vacances vous accueillent

D'autres destinations sont possibles en France comme à l'étranger sur demande.

Vous avez un projet de départ avec quelques résidents de votre structure que vous portez en équipe, nos maisons de vacances sont adaptées pour vous accueillir.

Forte de leur expérience dans l'organisation des vacances adaptées organisées, nos équipes seront à vos côtés pour prendre en compte vos besoins et vous aider à organiser votre séjour.

Nous vous proposons un accueil en pension complète, en chambre de 1 à 6 lits selon les maisons, et d'organiser avec vous les activités que vous souhaitez auprès de nos partenaires.



Baratier Hautes-Alpes

Tél. 04 92 43 03 53 - baratier@lpm.asso.fr



Pelvoux Massif des Ecrins

Tél. 04 92 23 58 23 - pelvoux@vacancesetvous.com



La Roseraie Pyrénées

Tél. 05 61 79 40 20 - saintbeat@lpm.asso.fr



Biabaux Lubéron

Tél. 04 92 76 63 63 - biabaux@lpm.asso.fr

d'infos sur
lpm.asso.fr



36 Rue Saint Jacques BP 10 • 13251 MARSEILLE Cedex 20

Tél. 04 91 04 20 19/20

www.lpm.asso.fr • lpm@lpm.asso.fr